

Commentaire droit pénal

Par **Oceane2b**, le 29/09/2012 à 17:01

" les juges ne pourront condamner personne à mort, ou à d'autres peines criminelles dans les cas pour lesquels notre ordonnance impériale ne statue aucune peine capitale, infamante ou corporelle "

Je dois commentaire cet extrait. Quelqu'un pourrait-il m'aider ?

Par **bulle**, le 29/09/2012 à 17:45

BONJOUR!

Merci de respecter la charte quand vous postez ([Charte de bonne conduite: à lire avant de poster!](#))

et notamment ces deux points:

[citation]1) Veillez à respecter quelques règles de bienséance et de respect afin de préserver une ambiance conviviale sur ce forum:

-**La politesse** est toujours de mise dans toutes les discussions de ce forum. [/citation]

[citation] 7) Concernant les sujets de type devoir donné pour la fac. **Nous ne sommes en aucun là pour faire le travail à votre place !** Dès lors, nous ne répondrons à vos questions que si vous montrez que vous avez un minimum travaillé. Pour cela nous exigeons au minimum un plan détaillé et une problématique de votre part avant d'envisager de vous conseiller. Vous mâcher complètement le travail ne serait pas un service à vous rendre de toute façon.

Et une fois le résultat obtenu, il serait courtois de nous informer de la suite de votre devoir. Donner la correction du prof ne coûte rien et nous permet à nous aussi d'avancer (pensez que quelqu'un d'autre peut avoir le même sujet par la suite). [/citation]

Par **Camille**, le 29/09/2012 à 18:15

Bjr,
Tu parles, Charles ! [smile4]

(Personne n'a vu passer Caroline ?) [smile17]

Par **Oceane2b**, le **29/09/2012 à 18:49**

Camille, merci de ne plus commentez mes publications. Tu sers à rien, ce que tu postes me gonfle et est inutile. Merci d'avance

Par **Newjurist**, le **30/09/2012 à 00:36**

[citation](Personne n'a vu passer Caroline ?) [/citation]

[smile4]

Par **Camille**, le **30/09/2012 à 01:55**

Bsr,

[citation]Camille, merci de ne plus commentez mes publications. Tu sers à rien, ce que tu postes me gonfle et est inutile. Merci d'avance
[/citation]

Ah ouais ? [smile4] Et toi ? Tu sers à quoi ? [smile36]

A part ça, [s]réellement[/s] en L2 ? [smile17]